

**Commune d'AILLY-SUR-NOYE**  
**Conseil Municipal du 04 Mai 2022**  
**Extrait du registre des délibérations**

n° 2022-05-04-04

<p><b>Date de la convocation</b></p> <p align="center"><b>28/04/2022</b></p>	<p>L'an deux mil vingt deux, le quatre mai à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.</p>
<p>Convoqués : 23</p> <p>Présentes : 18</p> <p>Représentés : 02</p> <p>Absents : 03</p>	<p><b>Étaient présents</b> : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Christine BOURDELLE PATRICE, Nicolas BLIN, Catherine CATHELY WANTIEZ, Jean-Noël LECOINTE, Maryse-Corinne ROSE, Pascale GIRARD, Gérard LEROY, Vincent DAINE, Annie COCHET, Edith DELBEY, Patrick BERMOND, Sébastien VILLAIN, Frédéric PINOIT, Richard BENOIT, Sonia DOUAY, Céline TAMPIGNY, Marie-Hélène MARCEL ;</p> <p><b>Étaient représentés</b> : Madame Marylène FRANZ par Madame Marie-Hélène MARCEL et Madame Anne-Marie LATEUR par Madame Maryse-Corinne ROSE ;</p> <p><b>Étaient absents</b> : Monsieur Tristan ROUSSEL DASSONVILLE, Monsieur Paulo MARCELO et Madame Karine PAGEAU ;</p>
<p><b>OBJET :</b></p> <p><b>Finances</b></p> <p><b>2022</b></p> <p><b>Budget principal</b></p> <p><b>Versement de la participation au budget du CCAS d'Ailly-sur-Noye</b></p>	<p>Madame Sonia DOUAY est désignée secrétaire de séance</p> <p>Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu d'accorder une participation au CCAS d'Ailly-sur-Noye pour 15 600 € afin de permettre l'équilibre du budget de celui-ci.</p> <p>Après avoir oui les explications le Conseil Municipal :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'accepter la participation de la commune pour 15 600€</li> <li>- Dit que les crédits budgétaires sont inscrits sur les deux budgets</li> </ul> <p>Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents</p> <p>Pour copie conforme</p> <p align="right">Le Maire, Pierre DURAND</p> 